

INFO 476 SAINT-MAUR

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de SAINT MAUR devenu TAMZOURA à l'indépendance (Source Mr JP VICTORY)

Localité située dans l'Ouest algérien à 39 Km, au Sud-ouest, d'ORAN et à 30 km d'HAMMAM-BOU-HADJAR.



Le village de **SAINT-MAUR** (aujourd'hui Tamzoura, c'est aussi le nom que portait ce lieu-dit avant l'arrivée des Français) se trouve en bordure de la plaine de la MLETA, au pied des monts du TESSALA. La commune de Saint-Maur, la plus grande de la circonscription d'AÏN-TEMOUCHENT, est limitée :

- au Nord, par l'étendue du lac salé de la grande SEBKHA.
- au Sud, par les monts du Tessala (plus haut sommet : le mont *Bou Hanech* 900 m) qui la séparent des hauteurs de Sidi-Bel-Abbès. (*Bou Hanech* signifie en arabe : le père du serpent)
- à l'Ouest, par les communes de Oued Sebbah, Hammeau-Perret et Ain-El-Arba
- à l'Est par les communes de Tafaraoui et Valmy.

Relief

La commune comprend deux zones très contrastées. Dans sa partie nord, elle est située dans la grande plaine de la MLETA qui s'étend au sud de la Grande Sebkha d'Oran. L'altitude de cette plaine passe du nord au sud, de 89 m d'altitude en bordure du lac salé à 200 m au pied des premiers contreforts montagneux. La zone, au Sud de la commune, est montagneuse ; située dans le versant nord des monts du TESSALA, ici nommés djebel Bou HANECH, qui y culmine à 900 mètres environ.

HISTOIRE

Antiquité

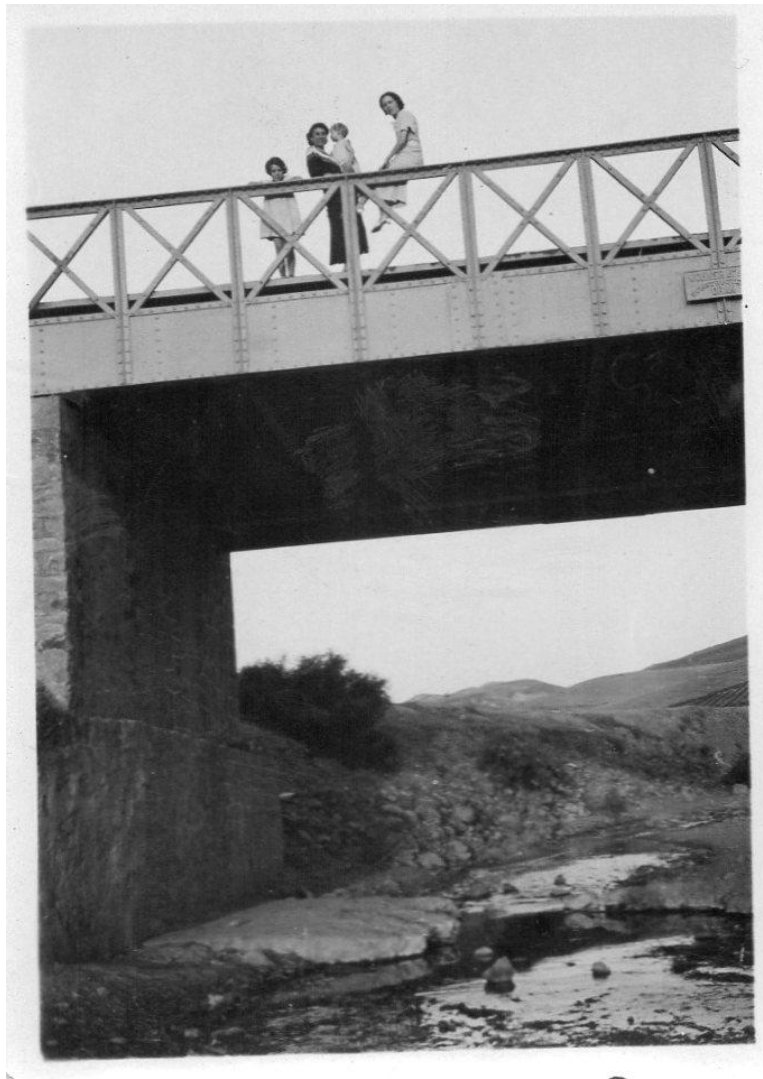
Les ruines romaines situées à l'ARBAL sur un contrefort très bas du versant nord du TESSALA sont celles de la station « Ad Regiae » de l'itinéraire d'Antonin, comme l'attestent divers débris d'inscriptions que l'on y a découverts mentionnant la *respublica regiensis*. Les ruines d'une basilique chrétienne divisée en trois nefs, et des épitaphes, y ont été trouvées. L'évêque du lieu, convoqué en 484 à Carthage par le roi vandale Hunéric, avant d'être exilé, avait nom *Victor*. Malheureusement ce lieu a subi l'invasion de divers occupants, barbares compris ; cela a entraîné la dispersion des grands blocs de pierre pour servir à d'autres constructions.....



Pièces de monnaie romaine

En plus de l'existence d'une source d'eau douce (exceptionnelle dans cette région) et qui en faisait tout son prix, ce promontoire en bordure de la voie qui menait de SAINT-DENIS-DU-SIG (TASACORRA) à ALBULAE (AÏN-TEMOUCHENT) représentait un intérêt stratégique. Les Romains y avaient installé un poste de garde pour surveiller et sécuriser la voie qu'ils empruntaient très régulièrement.

Henri-Léon FEY, dans son livre « *HISTOIRE D'ORAN - avant, pendant et après la domination espagnole* » - (édition Adolphe Perrier (1858), cite TAMZOURA comme le lieu où se serait déroulée en 1805-1807 une grande bataille « *La puissante tribu des Beni-Ahmer, mise au ban des montagnards pour avoir autrefois fidèlement servi les Espagnols faisait défection et se rangeait sous les étendards des chérifs. Aussitôt, le bey réunit toutes les forces dont il peut disposer, se met à leur tête, cerne les Beni-Ahmer, rassemblés à Tamzoura, et leur tue six cents hommes, au marché du lundi* ».



Le pont de Saint-Maur (1934). Il se trouvait à la fin du village sur la route d'Oran. C'est lui qu'empruntait notre fameux « Bou-You-You ». Au-dessous coule l'oued Tamzoura. Au fond les premiers contreforts du Tessala.

En Juillet 1830, le fils du Maréchal de BOURMONT débarque à la tête d'une petite troupe, au fort de Mers-el-Kébir. En Décembre, le Général DAMREMONT occupe définitivement Mers-el-Kébir et arrive à Oran par la montagne. Ce n'est que le 4 Janvier 1831 que nos soldats font leur entrée dans Oran.

Puis progressivement la colonisation française s'installe en Oranie.

Le centre de **SAINT-MAUR** a été créé par décret du 23 août 1858. Mais avant de le développer quel était son environnement ?

-A 7 km à l'Est de TAMZOURA se trouve le domaine d'ARBAL (Agbal, Agbeil ou Acq-Bell), important domaine créé le 23 août 1858 par monsieur Jules Du Pré de Saint-Maur et où furent découverts les vestiges de la présence romaine.

-A l'Ouest, sur la route qui menait au village d'AÏN-EL-ARBA, fut créé un autre grand domaine, celui de KHEMIS, situé à une dizaine de kilomètres de SAINT-MAUR.

Ces deux domaines ont été créés quelques années avant le village de SAINT -MAUR.

Le domaine d'ARBAL

Extrait du Mémoire écrit le 1^{er} décembre 1848 et destiné à Monsieur le Président de la Société Nationale et Centrale d'Agriculture

Auteur : Charles Héricart de Thury, correspondant de la Société Nationale et Centrale d'Agriculture dans le département d'ORAN et régisseur du domaine d'Arbal sous les ordres de M. Jules Du Pré de Saint-Maur, propriétaire du domaine.

« Monsieur DUPRE de SAINT-MAUR, soutenu et encouragé par le général de Lamoricière, persiste dans sa demande, à laquelle il fut enfin répondu par une ordonnance de concession lui accordant 940 hectares de terrain au pied de la chaîne du petit Atlas, au midi et à 28 kilomètres d'Oran, dans un domaine des beys établi sur un monticule de ruines, lui-même en ruines depuis longtemps...Le ruisseau d'ARBAL, dont l'ancien nom est Acq-Bell et Aig-Bell pour Aqua-Bella, et dont les eaux sont renommées pour leur excellente qualité, sort d'un banc calcaire....L'établissement agricole d'ARBAL est situé sur un mamelon au pied des montagnes, et assez élevé au-dessus de la plaine pour que les miasmes ne montent pas jusqu'à lui.

Il se composera une fois terminé de trois vastes enceintes fermées de murailles de 4 mètres de hauteur et flanquées de huit tours hautes de 10 mètres, garnies de meurtrières, mâchicoulis et créneaux. La dernière enceinte, la plus petite, celle où sera l'habitation, aura sur la façade, ses murs en terrasse, de manière à ne pas gêner la vue.



Le 15 mai 1847, la première pierre fut posée solennellement, par M. l'abbé SUCHET, grand vicaire général de monseigneur l'évêque d'Alger, en présence des autorités civiles et militaires d'Oran. La plus grande enceinte est à peu près terminée : elle contient tous les bâtiments nécessaires à une exploitation pareille, qui exigera un jour de quatre-vingts à cent bêtes de travail, des logements pour quarante familles (chaque logement se compose de deux chambres à feu), de logements pour les charretiers, des ateliers de forge et de charonnage ; puis dans la partie inférieure, des cours à fourrages et à bestiaux garnies de hangars pour mettre les bêtes à l'abri du mauvais temps et du soleil. L'eau circulera dans toutes ces enceintes.

La chapelle occupe le centre sud de l'enceinte, et sa croix élevée dominera tout le pays.

La seconde enceinte, plus petite que la première, est située au nord de celle-ci ; elle aura au centre un vaste bâtiment au milieu duquel se trouvera un manège pour quatre chevaux, moteur économique et utile, dont la force sera tour à tour utilisée, selon les saisons, pour moudre le blé pour le pain des ouvriers, écraser l'orge, les fèves, le maïs pour la nourriture des chevaux, battre les blés, presser les olives et la vendange. De vastes magasins recevront les produits, et douze silos en maçonnerie, construits à peu près dans la forme de nos fours à chaux, renfermant chacun 200 hectolitres de blé, et le conserveront parfaitement à l'abri de l'humidité, des rats et des insectes.

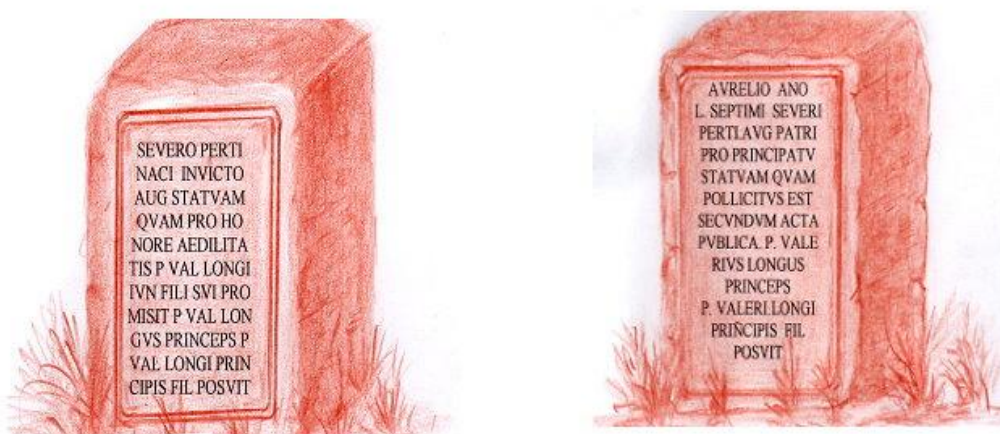
En ce moment, j'habite un logement qui est établi provisoirement dans le bâtiment qui doit servir plus tard de magnanerie.

L'eau des sources d'ARBAL, après s'être reposée dans des bassins supérieurs, arrive claire et limpide dans la cour, et se distribuera partout pour le service.

L'établissement d'ARBAL occupe le sol d'une ancienne ville romaine ; à chaque pas on y trouve des pierres taillées couchées et répandues sur le sol, des fûts de colonnes et des chapiteaux.

Le domaine d'ARBAL créé par M. Jules Du Pré de SAINT-MAUR fut vendu par les héritiers de ce dernier à la famille CAMALLONGA qui resta propriétaire du domaine jusqu'à la date de notre départ d'Algérie en 1962. *[Le domaine d'ARBAL a été vendu à la barre du Tribunal de la Seine en 1889. Le propriétaire actuel est l'acquéreur de juillet 1889, M. Camallonga, qui y a installé des chantiers de détenus civils, d'Espagnols et de Marocains. Des défonçages à la vapeur ont été pratiqués avant de planter de la vigne].*

Pierres trouvées à Arbal l'une en 1882, l'autre en 1934.



Société de géographie et d'archéologie de la Province d'Oran
Mabius Maurice VINCENT

UNE NOUVELLE INSCRIPTION LATINE

DE REGIAE (Arbal)

Ces pierres ont été trouvées dans les jardins-orangeries du domaine de l'ARBAL.

Le domaine du KHEMIS

Sur la route qui mène à AIN-EL-ARBA, à une dizaine de kilomètre de SAINT-MAUR, se trouvait un autre très beau domaine, LE KHEMIS, qui était la propriété d'un grand colon, le baron normand POËRIER de FRANQUEVILLE. En 1850 ce dernier obtint 1.200 hectares.

Auteur : Robert TINTHOIN

« Titulaire depuis 1850, d'une concession provisoire de 1.000 hectares, ses projets de mise en valeur furent retardés, jusqu'en 1854, par suite de l'incapacité de son fondé de pouvoirs. Les travaux sérieux ne furent exécutés qu'à partir de 1855 par son associé, de Gournay, et dès 1856, il existe une ferme assez importante. Cette concession comme celle de Du Pré de Saint-Maur, n'avait été accordée, sur recommandation ministérielle, qu'à la condition de créer soit des fermes, soit un hameau, pour assurer la sécurité des Européens qui voudraient cultiver en ce point, éloigné de toute habitation européenne. De Franqueville s'était engagé à mettre en culture, dans l'espace de six ans, tout le terrain concédé et d'établir sur les lieux, avec maisons particulières, d'abord quarante familles (puis dix seulement) de cultivateurs, choisies en France et transportées par ses soins.

L'administration désirait étendre ainsi la mise en valeur, jusqu'alors impossible pour des petits colons isolés, menacés par les coups de main des voleurs et des rôdeurs de nuit. La tribu des Hazedj, occupant le Nord du Tessala, au pied duquel se trouve la terre du Khémis, était, en effet, d'un caractère rapace et turbulent. Les voleurs de bestiaux avaient beau jeu pour cacher leurs proies dans la montagne, où ils avaient accès par d'anciennes pistes romaines, bien connues d'eux seuls. Un gros capitaliste pouvait fournir du travail aux petits colons besogneux et l'installation d'un gros domaine devait mettre à la disposition des autres colons peu aisés, des ateliers ruraux, nécessaires à l'exploitation agricole : moulin, forge, charpenterie, charronnerie et autres.

En 1856, l'affaire était lancée ; l'exploitation réunit de nombreux bâtiments et un matériel suffisant. On y travaille et les progrès sont tenaces, même pour les cultures industrielles et les plantations. Elle occupe une trentaine de personnes.

En 1858, l'Inspecteur de la Colonisation de la Roncière décrit ainsi le domaine du Khémis, mis en valeur par de Gournay : « L'établissement se compose d'une série de constructions pour le logement du maître et de dix familles de travailleurs, d'une chapelle, des écuries pour 50 bêtes, hangars, forge, menuiserie, boulangerie, magasins, bâtisse commune, le tout entouré d'un mur d'enceinte, renfermant un espace d'un hectare. En dehors, existent trois norias et un bassin d'irrigation. Le personnel comprend deux employés, 17 domestiques et huit familles de cultivateurs européens. En outre des dépenses de construction et d'acquisition de cheptel mort ou vif, d'importants capitaux ont été dépensés pour soutenir l'exploitation pendant les mauvaises années et pour son amélioration constante ».

Malgré les débuts difficiles, la ferme du KHEMIS avait réussi. De Franqueville avait eu à lutter, comme Du Pré de Saint-Maur, mais à un titre moindre, contre les projets de colonisation des bureaux arabes. Ceux-ci voulaient installer, en ce point, un hameau agricole qui ne vit jamais le jour.

La terre domaniale du KHEMIS, d'une surface totale de 1.905 hectares, fut occupée, en dehors de la ferme de M. de FRANQUEVILLE, de 1851 à 1857, par douze moyens concessionnaires, dont deux indigènes, notamment par Ismaël Ould CADI, lieutenant de spahis, apparenté à tous les chefs des tribus environnantes, dont voici sa photo :



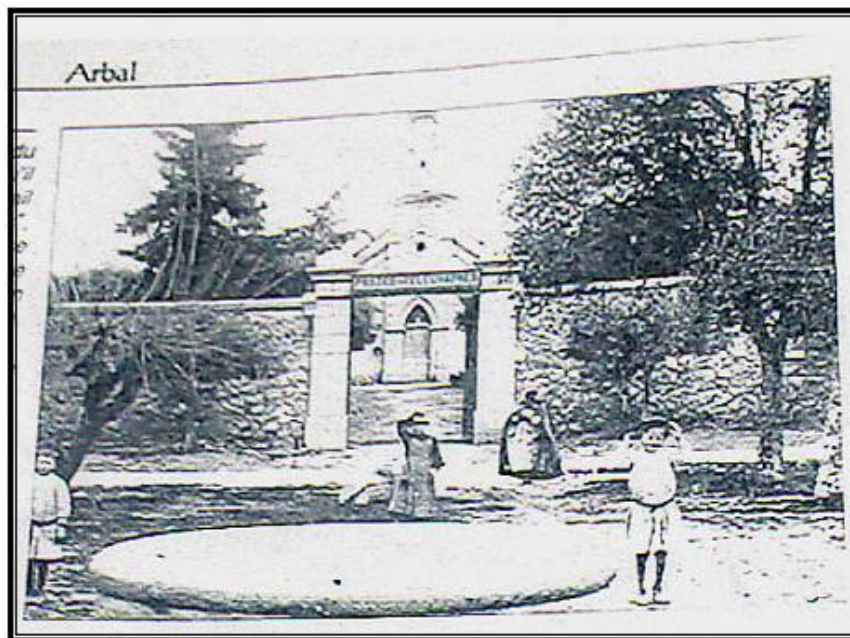
« Sa grande famille appartient à la tribu des Douairs et qui se met au service des Français contre ABD-EL-KADER dès le début de la conquête. Aucune tribu d'Algérie ne nous a fourni d'aussi nombreuses preuves de fidélité et de dévouement. Depuis la convention du Figuier, Douairs et Zmélas, nous ont rendu de grands services et ont toujours fait partie de nos colonnes. Un grand nombre de leurs chefs nous ont aidés de leur expérience et de leurs conseils, plusieurs ont été cités dans nos bulletins et ont vu leurs services récompensés par la Légion d'honneur.

Les Ould CADI étaient très riches, ils possédaient presque toute la plaine de la MLETA (c'est énorme plusieurs milliers d'hectares !..).».

M. MONTEBOURG, ancien ministre du gouvernement français actuel, serait un descendant des Ould CADI par sa mère.

Loin d'atteindre l'importance d'ARBAL elle deviendra par la suite la propriété de la famille SENECLAUZE.

Contrairement au domaine d'ARBAL, qui était à l'abandon en 1961-1962, le domaine de KHEMIS était encore exploité à cette date



SAINT – MAUR :

Le centre de **SAINT-MAUR**, du nom de monsieur Jules Du Pré de SAINT-MAUR (*ndlr : voir sa biographie au paragraphe 2*), a été créé par décret du 23 août 1858.



L'installation du centre sur une superficie de 632 hectares de terrain de provenance domaniale favorable à la culture des céréales ; était sous tutelle de l'administration militaire jusqu'au 27 janvier 1859, date de son érection en Commune de Plein Exercice.

Les premiers colons, tous cultivateurs, étaient au nombre 19, dont 17 français, un espagnol et un indigène ayant avec eux leur famille. Ils se sont installés dans les maisons qu'ils ont bâties aussitôt. La première construction exécutée au village fut la fontaine, élevée par le Génie avant l'arrivée des colons.

Les premiers édifices publics furent l'école, la chapelle, la mairie, bâtiment du corps de garde et dépendances ; construits en 1874 au moyen de fonds communaux, souscription des habitants et subvention du Ministère de l'Instruction publique.

Qui sont les premiers colons ?

Difficile d'en donner la liste dans l'ordre chronologique et leur date d'installation. En 1983, à notre demande, Madame Yolande Nussbaumer-Bathnagar, spécialisée dans la recherche de documents auprès du Centre des Archives d'Outre

Mer d'Aix-en-Provence, nous a fait le plaisir de nous communiquer cette liste intitulée « *Origines des Colons de Saint-Maur* » et qui nous donne une idée précise des premiers postulants, leur identité, leur origine, leur profession, la composition des familles, les réponses faites par l'administration y compris les rejets et les motifs, les ressources financières des soumissionnaires, la superficie des concessions accordées. Encore ne s'agit-il là que des propriétaires de terres. D'autres colons (ouvriers agricoles, forgerons, menuisiers, militaires en retraite ou démobilisés, cultivateurs étrangers ...) sont déjà présents au village. On remarquera que les étrangers se voient très souvent refuser leur demande de concession sauf s'ils ont été naturalisés Français entre-temps et s'ils ont assez de ressources financières personnelles. » (Extrait du livre Baptiste Carillo). En voici un extrait :

Abd-el-Kader-Ben-Sala : Maréchal des logis des Spahis en retraite, bénéficiant d'une pension de 158 Fr. par an, né à Tigédit (Mostaganem), âgé de 47 ans en 1875 et époux d'Aïcha Bent Mohamed Barofant, âgée de 20 ans, dépose une demande en 1875. Il demeure chez son beau-père qui est propriétaire d'une concession. Malgré l'avis favorable du Maire de Saint-Maur, 25 ans de services et la participation à de nombreuses campagnes, avec décoration de la médaille militaire, cet indigène voit sa demande **de concession rejetée par le Préfet car il ne justifie pas de services exceptionnels**.

ALBALADEJO Juan : Né à Valmy en 1851, résidant au Khémis, époux d'Isabelle Martinez, 20 ans, née à Oran, dépose une demande en 1878. Il possède 1.000 Fr., 2 bêtes et des instruments aratoires. Il se déclare naturalisé français et pouvant bénéficier de l'aide de son beau-père. **Sa demande est rejetée en raison de l'insuffisance de ses ressources et parce qu'il ne possède pas la nationalité française**.

Ali Ben GUERBAS : Employé comme interprète à la ferme du Baron Dupoërier de Franqueville au Khémis, obtient une concession de 5 ha en 1858 au Khémis, dans la plaine de la M'léta avec l'autorisation du Gouverneur Maréchal de France Randon. En 1856, le Baron Dupoërier, âgé de 43 ans et le capitaine d'Etat-Major de Jouffroy d'Abban, 32 ans, certifient sous serment que l'intéressé possède 1.500 Fr.

ALLIN André : Demeurant à Arbal, né à Chadenac (Charente Inférieure) en 1848, marié à Euphrasie Jean, 1 enfant Allin Emile. Sollicite une concession en 1890. Possède 6.000 Fr. A fait 2 ans de service. En Algérie depuis 1885. André Allin a abandonné sa propriété en France à la suite des ravages du phylloxéra. Il reçoit en 1890 une concession de 40 ha, attribuée à la suite d'un tirage au sort. Malheureusement 30 des 40 ha sont inondés tout l'hiver. Allin refuse donc ce lot et en demande un autre, ce qui lui est refusé. « Je ne veux pas employer mes quelques mille francs dans un lac » proteste-t-il en novembre 1890. Puis il finit par se résigner sur son sort. En 1906, il dépose une demande de concession à Ain-El-Arba, prétendant qu'il ne possède pas 20 ares de terre, mais cette demande est rejetée.

ALVALADEJO Isidro Manuel : Né à Oran en 1863, naturalisé français, cultivateur et fils de cultivateur, marié à Sanchez Maria Joséfa, demande une concession en 1895. Il déclare posséder 3.000 Fr. et résider à Saint-Maur depuis 8 ans. Il a fait 1 an de service au 1er régiment de Zouaves. **Cette demande reste sans suite**.

BEL Augustin : Cultivateur à Valmy (ferme de M.Naugier) reçoit 21 ha en 1858

BEL Désiré : Né à Tamzourah en 1864, époux de Marie-Rose Delaye, reçoit une concession de 37 ha en 1895. Lorsqu'il a déposé sa demande en 1890, il disposait de 5.000 Fr et résidait à Tamzourah depuis 1864. Mais les autorités objectaient qu'il était célibataire. Le 12 novembre 1891, Bel déclare qu'il n'a pu se marier, ayant été malade de bronchite et de fièvres et demande au Préfet un délai de 6 mois. En effet une concession lui a bien été attribuée le 4 octobre 1890, mais il ne devait entrer en possession qu'après son mariage. En juillet 1892, Désiré Bel devait demander un nouveau délai de 3 mois.

BEL Frédéric : Né à Brousse (Tarn) en 1853, marié à Julie Menzou, 21 ans, en 1880 et père de Clémence, 2 ans ½, et d'Antoinette, 2 mois, sollicite une concession en 1880. Il habite l'Algérie depuis 1856 et sa femme est née à Arbal. Il possède 4.000 Fr. et 14 ha. En outre il s'attend à hériter de 14 ha supplémentaires à la mort de sa mère, puisqu'il est fils unique. En 1890, il reçoit une concession de 39 ha dont il ne profitera pas longtemps, puisqu'en 1895, on apprend qu'il est décédé.

BEL Jean Hippolyte : Né à Tamzourah en 1866, célibataire, projetant de se marier en janvier 1891. Il possède 3.000 Fr., 2 paires de boeufs, 2 charrues, une herse, une charrette. Il demande une concession en 1890 et reçoit 34 ha dans le courant de l'année suivante.

BARUS Louis Marie : Né à St Marcel (Hte Garonne) en 1862, célibataire, possesseur de 3.000 Fr. et déclarant habiter Tamzourah depuis 1885, demande une concession en 1890. En réalité, il habite Ain- El-Arba, selon le Maire. **Sa demande reste sans suite**.

BAZET André : Propriétaire à Morlaas (Basses-Pyrénées), mandaté par Bazet Antoine Michel, propriétaire et cultivateur à Sidi-Narouf, son frère, obtient 21 ha à Tamzourah en 1858.

BARRY Bertrand : Né à Morlaas (Basses-Pyrénées) en 1859, sollicite une concession à Meftah en 1890. Il habite l'Algérie depuis 1879 et Tamzourah depuis 1886. Il est charron et possède 4.000 Fr. Ce colon obtient 35 ha en 1895. A cette date, il est père d'une fillette de 22 mois.

BARRY Pierre : Né à Morlaas (Basses-Pyrénées) en 1857, obtient une concession de 13 ha en 1895. Il habite en Algérie et à Tamzourah depuis 1886, chez M.Roustan, douar Chouaïlia.

BARNAUD André César : Cultivateur à St Benoît (Basses-Alpes), marié, possédant 7.000 Fr. demande une concession en Algérie en 1872. L'instruction du dossier se poursuit avec lenteur. Le Gouvernement Général intervient. Enfin, une concession est accordée au mois d'août 1872. En décembre, on apprend que la famille est arrivée en Algérie, mais qu'elle se trouve sans ressources, faute d'avoir pu vendre ses biens en France. Le père et un de ses fils, âgé de 13 ans s'emploient dans une ferme à Relizane, tandis que la mère et 4 enfants se retrouvent dans le dénuement à Oran. Un secours de 300 Fr. est accordé à la famille sur le budget de l'Algérie. Le 30 janvier 1873, le Préfet demande au commissaire de police du 3^{ème} arrondissement de faire rechercher la famille qui a été hébergée chez M. Mazaffre, « maître d'hôtel » à la mosquée. On apprend que la famille est partie pour la ferme Lescure à Relizane. Barnaud ou Barneaud refuse finalement ce secours «

illusoire », ainsi que la concession, car il ne peut subvenir aux besoins de sa famille et construire une maison pendant les 15 mois où il faut vivre en attendant le fruit des récoltes.

BESSIS Charles : Né à Oran en 1852, marié à Gertrude Fuentes et père d'Emile (7 ans) et de Caroline (5 ans) en 1890 dispose de 2.500 Fr., d'une charrette, de charrues, herses et de 2 mules. Il habite Tamzourah depuis 1885. A la suite d'une demande déposée en 1890, il reçoit une concession de 33 ha dans le courant de l'année suivante.

BESSIS Jean : Né à Grenoble en 1829, veuf, habitant seul, possède 1.900 Fr. une charrette, 2 mules, des charrues et des herses. Il est en Algérie depuis 1849 et à Tamzourah depuis 1885. Cultivateur, père de famille, il voit néanmoins sa demande de concession déposée en 1890 **rejetée faute de ressources suffisantes**.

BIDORFF Joseph : Né à Willgottheim en 1817, demeurant à Ain-Témouchent, dépose sa demande en 1876. Il est marié à Emma Beck, 42 ans, née à Achkaren (Gd Duché de Bade) et a 3 enfants : Emile 21 ans, Joseph 19 ans, Guillaume 14 ans. Il possède 2.500 Fr. et habite l'Algérie depuis 1840. C'est un ancien Spahi. Exproprié de sa concession à Lourmel à la suite de mauvaises récoltes, il est employé chez M. de Saint-Maur (1872). Joseph Bidorff est finalement admis comme concessionnaire à Arbal.

BIRBES Léon Joseph : Né à Réalmont (Tarn) en 1868, époux de Marie Huc, obtient 37 ha en 1895.

BLANCHARD Achille : Né à Paris en 1826, célibataire. Il vit avec son père âgé de 80 ans et sa mère, 69 ans. Il habite Tamzoura depuis 1869 et l'Algérie depuis 1848. Le 26 juin 1875, il se fait voler pour 2.000 Fr. de mulets. A la suite de ce malheur, en 1877, il demande une **concession, mais sans succès**. Sa famille habite Hammam-Bou-Hadjar.

BOUILLON Louis : Cultivateur au Khémis, à la ferme du Baron de Franqueville, reçoit une terre de 5 ha en 1857.

BOURGEON François : Né en 1803 à Arles (Bouches-du-Rhône) cultivateur et chef-berger, demeurant à Arbal. Un enfant : Charles né en 1833. Un petit-fils Emile Edouard Campo-Casso né en 1852. Bourgeon qui habite en Algérie depuis 1859 possède 3.000 Fr. Il est employé chez M. de Saint-Maur. Il dépose une demande en 1876 mais **celle-ci est rejetée en raison de l'insuffisance des ressources**.

BOURRET François : Né en 1824 marié et père de 4 enfants, habite l'Algérie depuis 1849 ou 1858 (suivants les documents) ? Cet ancien militaire est cultivateur à la ferme de M. de Saint-Maur. Sa demande de concession déposée en 1876 **est rejetée faute de lot disponible**.

BUTEAU Victor : Né en 1862 à Sainte-Barbe-du-Tlélat. Il est marié à Angèle Gonzalve et père d'un enfant, Elise. Il reçoit une concession de 35 ha en 1892. En 1890, il possédait 4.000 Fr., 4 chevaux, 2 charrues, 1 herse, 1 charrette. Il vivait à Tamzourah depuis 1882.

CALMON Boniface : Né en 1832, marié à Rosalie Gandouin née en 1837. Il demeure à la réserve de Sainte-Barbe, à la ferme de M. Sommer. Il possède 3.000 Fr. Boniface Calmon obtient une terre de 23 ha en 1858.

CALMON Louis Etienne : Né à Sainte-Barbe-du-Tlélat en 1859 marié à Julie Larouquette, 2 enfants : Louis et Annette. Il habite Tamzourah depuis 1860, possède un troupeau d'ovins et 5.000 Fr. On lui octroie 40 ha à Meftah en 1890.

CAMPO-CASSO Emile : Né en 1852 aux Saintes Maries de la Mer (Bouches-du-Rhône) vit avec son grand-père François Bourgeon (76 ans) et son oncle Charles Bourgeon (46 ans) tous deux nés à Arles. Ouvrier à la ferme d'Arbal, il habite l'Algérie depuis 1859. Ne possède ni bêtes, ni instruments aratoires. Il reçoit 40 ha en 1890.

CANDELA Eugène Joachim : Né à Oran en 1862, espagnol naturalisé, célibataire et cultivateur à Tamzourah depuis 1873, sollicite une concession en 1890 et obtient 12 ha du plan d'agrandissement.

CANDELA Eugène : Epoux de Gabrielle Mounier, 1 enfant : René , reçoit 12 ha en 1897.

CAPELLE Pierre : Forgeron, demeurant au Khémis, à la ferme du Baron de Franqueville, reçoit 5 ha au Khémis en 1857.

CARAYON Joseph : Né à Ambialet (Tarn) en 1855, vit avec son père, Charles Carayon, son épouse Justine Cabal et un enfant : Joseph né en 1884. Joseph Carayon travaille chez son frère à Tamzourah. Il est en Algérie depuis 1888. Il possède 6.000 Fr. et 4 ha en France, représentant une valeur de 5.000 Fr. Il obtient une concession de 40 ha en 1897.

CARAYON Joseph : Né à la Frégère (Tarn) en 1840, marié à Louise Siorat, née à Paris-Bercy en 1852, père de Marie (16 mois) demande une concession en 1879. En Algérie depuis 1851, il ne possède que son matériel mais est propriétaire de 17 ha à Meftah.

CARROU Pierre : Né à Valmy en 1860, marié à Eugénie Sigtcovich, père d'un enfant : Marie. Il possède 3.000 Fr. et habite Tamzourah depuis 1880. En 1890, il obtient 40 ha. Les parents décèdent alors que les enfants sont encore mineurs. L'Assistance Publique loue la propriété au caïd Youssef Mohamed. La fille aînée décède, restent deux héritiers. Un fils est parti au Maroc. Sa soeur, Elise Carrau, revendique le titre de propriété.

CASTAY Jean-Pierre : Né en 1815 demeurant à Arcole époux de Marie Madeleine Fortune, née en 1820, n'a pas d'enfant. Libéré du 1er régiment du Génie en 1843. Il dispose de 5.000 Fr. On lui octroie 23 ha en 1859.

COULONGUE Jean-Pierre : Cultivateur, demeurant à Arbal, sollicite une concession de 48 ha au Khémis en novembre 1852. Il possède 3.000 Fr. en immeubles et 3.400 Fr. en espèces. Coulongue obtient satisfaction en 1853 après avoir été chaudement recommandé par M. de Saint-Maur, pour être passé de simple ouvrier à contremaître et avoir dirigé les travaux de la ferme. Et s'être fait remarquer pour sa bonne conduite et son intelligence.

CHRISTOPHE Félix : Né à Xanrey (Meurthe) en 1819, où il possédait « une vache admirable, quatre porcs et une cave bien garnie » a opté pour la France en 1872, après l'invasion prussienne et décide de s'installer à Sidi-Bel-Abbès. Il sollicite un passage gratuit, faisant état de sa misère après que sa maison ait été pillée, les animaux, les récoltes et les fourrages perdus, pertes estimées à 20.000 Fr. Félix Christophe demande une concession en 1872. Il possède en France une maison et 9 ha de terres. Il est marié et père d'un enfant Félix, né en 1856. Christophe obtient une terre en location à Sidi-Brahim en juillet 1872 mais la terre est de mauvaise qualité. Il arrive en octobre 1872 à Sidi-Bel-Abbès et apprend qu'on lui a attribué une concession de 30 ha à Tamzourah. En juin 1873, il écrit qu'il n'y a pas d'eau sur son terrain et qu'il faut aller la chercher à 4 km. Il réclame une maison et des avances en nature. Christophe réside chez son gendre Colman qui est un colon aisé. Il réclame une autre concession à Zarouela. Sa femme et son fils sont en Algérie depuis septembre 1971. En juillet 1873, Christophe renonce définitivement à sa concession de Tamzourah. En octobre, il obtient finalement 29 ha à Sidi-Brahim.

CROUSSE Jean, père : Né en 1794, cultivateur à la ferme de M.Claverie à Ste Barbe du Tlélat, fermier à Tafaraoui en 1858, obtient 18 ha en 1858. Il dispose de 2.000 Fr. Son épouse est Catherine Simonin née en 1803. En 1858, il a 8 enfants : Pauline 31 ans, Prosper 28 ans, Léonie 20 ans, Augustine 18 ans, Céline 14 ans, Joséphine 13 ans, Fulgence 12 ans, Victorine 9 ans.

CROUSSE Fulgence : Né à Dumnon (Meurthe) en 1846, optant français. Est marié à Joséphine Tron, institutrice née à Alger en 1849. Le couple a 3 enfants : Léonie née en 1878, Louis né en 1881 et Henriette née en 1884. Fulgence Crousse emploie un jeune homme : Paul Puiet né à Alger. Crousse habite l'Algérie depuis 1861.

DESLOCHES Emile dit Campo-Casso : Epoux de Marie Mullas et père de 3 enfants : Thérèse, Louise et Emilie, obtient 40 ha en 1890. Il habite l'Algérie depuis 1859 et possède 3.500 Fr. lors de sa demande ainsi que 2 boeufs, 1 charrue. Il habite Tamzoura depuis 1862 et est ouvrier à la ferme d'Arbal depuis 1879 avec son oncle et son grand-père.

DOUZOUVILLE Charles : Né en 1810, ex-caporal aux Voltigeurs, marié, père de 5 enfants, menuisier, demeure à la ferme du Baron du Poërier de Franqueville. Il reçoit 5 ha en 1857.

DUFAU Augustin : Né en 1805, marié à Catherine Barbier, père d'une famille nombreuse : Joseph 25 ans, Rosalie 24 ans, Emile 20 ans, Auguste 23 ans, Firmin 18 ans, Emilie 16 ans, Joséphine 15 ans, Justin 12 ans, Augustine 10 ans. Dufau demande une concession en 1857. Il demeure alors rue du Vieux Château, chez la veuve Dufau déclare aussi demeurer à Tafaraoui à la ferme de M. Crozes, où il travaille depuis 1853. Il obtient 24 ha en 1858. Ses fils Emile et Auguste déposent aussi des dossiers de concession. Le père leur accorde 2.000 Fr. à chacun.

(Extrait du livre Baptiste Carillo)



M. Eugène Auditeau (garde des eaux à Saint-Maur vers 1912)

« Le village de SAINT-MAUR, nous dit M. Paul AUDITEAU, était alimenté par une source venant des coteaux côté sud (route de chez Pellos). Cette eau arrivait au village au milieu d'une place où il y avait lavoir et abreuvoir. Le débit était faible et les gens faisaient la queue. Alors en 1911 la commune décide d'amener une eau de la montagne des Roualem ou Ghoualem, au-dessus du domaine d'Arbal.

Le maire du village, M. Louis MENJOU, embauche M. Eugène AUDITEAU « comme garde des eaux ». L'eau de cette source, dite de Tangéroufa, était très bonne à boire mais limitée. Chaque soir M. Auditeau fermait le réservoir jusqu'au lendemain matin 6h. Cette source se trouvait sur les terres de M. Camallonga. La canalisation est souvent saccagée par des brigands ou voyous. La réparation dure parfois plusieurs jours. Le boulanger du village est alors obligé de se ravitailler à la rivière pour les besoins de la panification. L'eau est claire mais envahie par les têtards et les sangsues. On la filtre avec un tamis. Comment dans ces conditions ne pas recenser plus de cas de typhoïde ? ».

L'histoire contemporaine de SAINT-MAUR est identique à celle des autres villages de la région. C'est la vie d'un petit village français qui ne faisait pas de bruit mais dont les habitants étaient heureux d'y vivre. La population comprenait des Français, des Espagnols, des Juifs et, bien sûr, des Arabes. Ces derniers sont de loin les plus nombreux, 8 000 pour 300 Européens. Néanmoins, la population arabe vit en majorité dans les douars répartis sur l'ensemble de la commune et éloignée du centre, si bien qu'il n'y eut jamais de problèmes de coexistence entre les deux communautés, bien au contraire, elles vivaient en parfaite harmonie.

Les premiers français s'occupent tout de suite de la terre, on retrouve les grandes familles : BEL, CALMON, CARAYON, GRIMAUD, MENJOU, SAILLARD, VIRAZELS... qui s'emploient à défricher les biens que les Arabes laissaient incultes. Les Français d'origine espagnole exerçaient des métiers plus artisanaux : mécanicien, maçonnerie, boulangerie, café : ce sont les CASTANO, COMPAN, GALVAN, LOPEZ, SEGURA, VALERO...



La gare (1910).

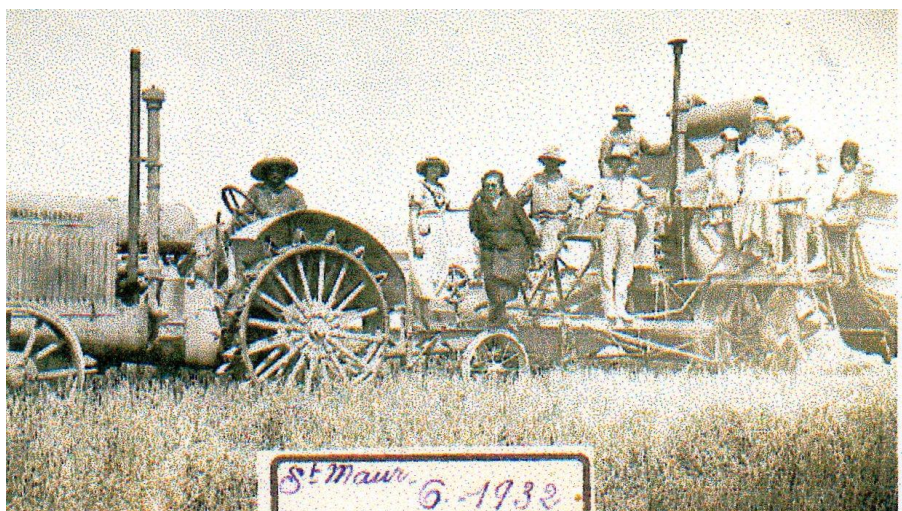
Puis viennent les commerces proprement dits, en particulier les épiceries, qui sont tenus par les Juifs ; on se souvient des AMAR, BENADI, CHOUKROUN, KARSENTY, OBADIA et quelques-uns par des Musulmans du crû et des kabyles.



L'ancienne poste au centre du village sur la rue principale(1921).

Les cultures sont en grandes parties céréalières avec l'orge, un peu d'avoine et surtout du blé dur ou tendre. Ce qui expliquait la présence d'une magnifique coopérative agricole d'une capacité de 75.000 quintaux. Bien que les terres ne s'y soient pas tellement prêtées, les agriculteurs, surtout les derniers quinze ans, se lancèrent dans la vigne qui fut un appoint

important dans les bilans de fin d'année. Le raisin était soit vinifié à SAINT-MAUR même, soit livré aux caves coopératives d'AÏN-EL-ARBA et HAMMAM-BOU-HADJAR.



C'est une machine tractée par un tracteur de type 15/30 Deering. Les roues arrière étaient munies de crampons en métal.

Il faut noter également l'élevage, important surtout pour les Arabes. En effet chaque famille ou presque possédait ses brebis ou ses chèvres, ce qui permettait de subvenir à leurs besoins. Les agriculteurs européens avaient également leurs troupeaux de moutons, de vaches et de cochons. Mais tout ce bétail souffrait énormément lors des années sèches, par manque de pacages. (Extrait issu de l'écho d'Oran N°297 et de l'article de M. Edouard MENJOU).

Une Municipalité , celle de 1934 :

Conseil municipal :

Maire : CALMON Louis, **Secrétaire de Mairie :** KARSENTI Moïse

SAILLARD Henri, GRANDONNA Louis (Ajoint),

ALBANELL Sylvestre – AMAR Marcel – BENNOUARA Mostefa - BIRBES Léon – CARILLO Baptiste – DECARA Christobal – IBNI Abdelkader – KRARRAZ Mohamed - MULLER Alexandre – OBADIA Meyer - RABASCO François – SANDOUK Mohamed – SELSEBT Attou - THIRION Lucien – YUCEF Ahmed –

Quelques jardins existaient, surtout au Sud du village, mais il était difficile de faire du bon travail car l'eau a fait défaut pendant de nombreuses années et, malgré les efforts déployés par la municipalité, l'eau de TANZEROUFAH n'a pu être ramenée en temps opportun.

L'apiculture lancée par René AUDITEAU pris de l'extension sous la houlette de son frère Paul. Le "miel des montagnes" fit son apparition dans tout le département et fut même primé. Ainsi, chaque famille musulmane et française possédait deux ou trois ruches, leur permettant d'avoir du miel, ce dernier remplaçant d'ailleurs le sucre, c'est bien connu, notamment pendant les restrictions.

Voilà donc SAINT MAUR sous son aspect économique, et si certains propriétaires étaient aisés, ils le devaient à leur travail. Bien sûr, existaient les domaines SENECLAUZE au KHEMIS, CAMALONGUA à ARBAL, mais aussi les terres des BOUROUIS, RAHILA, SANDOUK...qui, il faut le dire aussi, n'avaient rien à envier à la majorité des agriculteurs français.

SAINT-MAUR, c'est aussi son marché du lundi, pittoresque comme tous nos souks, carrefour hebdomadaire de tous les commerçants et vendeurs de bestiaux. C'est également la venue d'abord des docteurs MONTERO d'Hammam-Bou-Hadjar, et GOMEZ d'Aïn-el-Arba qui firent, sur le plan social, des prodiges. Toute la population venait se faire soigner. Ce sera ensuite celle du docteur CARILLO, enfant du village, mais il ne restera pas trop longtemps.

Visite également le lundi du docteur vétérinaire BOISMERY, dernier maire d'Hammam-Bou-Hadjar, qui s'appliquait à prévenir et à guérir les maladies du bétail.

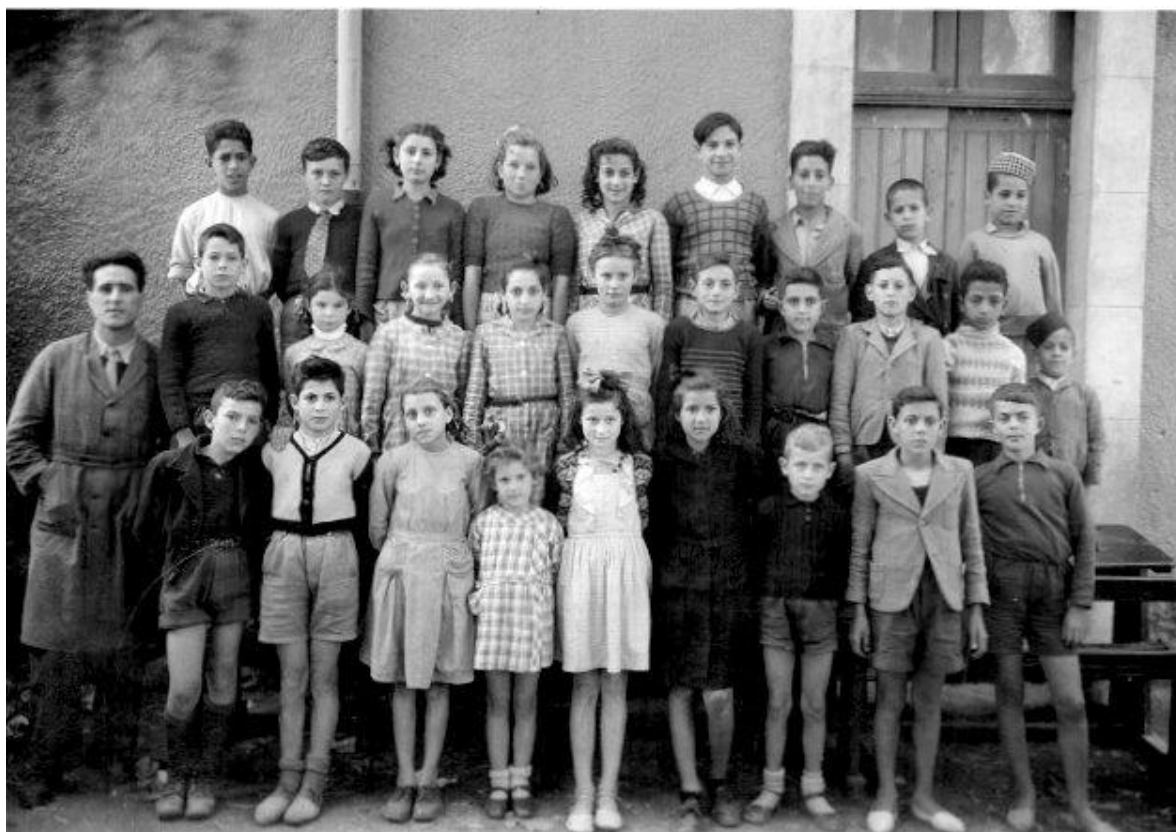
Venue du percepteur qui, au milieu de la foule, essayait bon gré mal gré, de repérer les montagnards redevables de leurs impôts.

Le marché, c'est le jour le plus important où les élus CALMON, René AUDITEAU, Maurice MENJOU, respectivement maire, premier et deuxième adjoints, ainsi que tous les autres conseillers, s'emploient à régler à leur manière, mais toujours dans un esprit de justice et d'objectivité, les différents et chicayas intervenus pendant la semaine dans les douars.



Les écoles (1910).

Un bâtiment central où logeaient les instituteurs et une classe de chaque côté. Les petits élèves (CP-CE1-CE2) à gauche, les grands (CM1-CM2-CFE) à droite. A l'intérieur une grande cour partagée en deux : les filles et les garçons étaient séparés en récréation.



L'école de St Maur : la classe de M. Georges ANDRE en 1949 qui comptait 3 divisions : le CM1, le CM2 et le CFE. Madame George André son épouse avait les petits : CP, CE1 et CE2.

De gauche à droite et de haut en bas :

Medjahed Ghalem, Edouard Menjou, Evelyne Tallégon, Sylvia Victoria, Nicole Karsenti, Francis Compan, Selselet Hattou, Mehdi Bouachria, HamidaMèche, Jean-Claude Lopez, Mimi Auditeau, Régine Karsenti, Geneviève Karsenti, Maryvonne Menjou, Eugène Tallégon, Paulo Choukroun, Lucien Martinez, SNP Boualem, Roland Roustan, Jean Karsenti, Renée Redon, Marie-Jeanne Birbes, Lucienne Saillard, Louise Decara, Jean-Paul Victory, Jean Fernandez et Maurice Choukroun

Les écoles bien fréquentées prirent de l'extension puisque des classes supplémentaires furent créées. Certains instituteurs marquèrent, grâce à leur compétence, leur passage au village. Ce fut le cas de mademoiselle COURRECH, de monsieur et madame NONDEDEO et monsieur et madame ANDRE.

Vue générale du village de SAINT MAUR



Au fond les monts du TESSALA (avec les 3 Pics). Au premier plan ce qui fut longtemps un terrain de football ! On aperçoit l'église bien tardivement construite et juste devant la mairie (bâtiment blanc). A gauche le grand hangar de Vincent CARILLO. Sur la droite on devine les tas de crin végétal et le moulin de Joseph TALLEGON. Sur la droite cachée en partie la maison de Baptiste CARILLO.

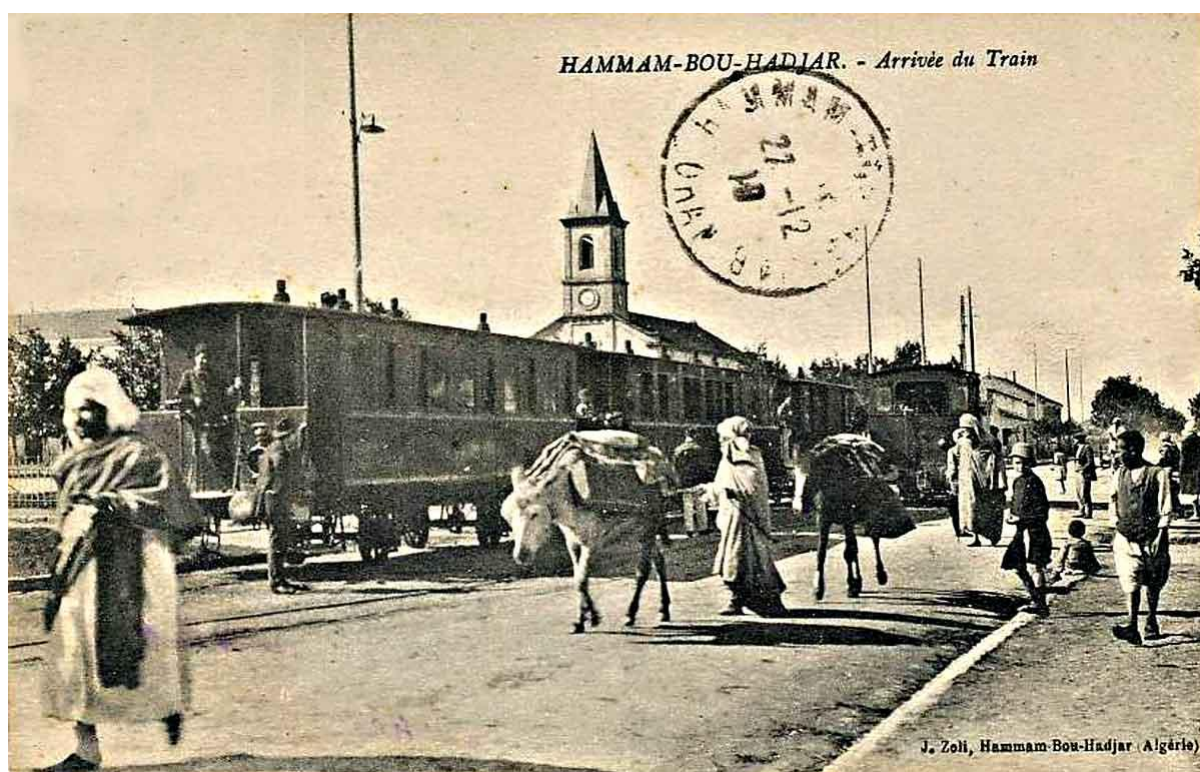
« Le village de Saint-Maur, pour simplifier, était construit autour de deux grands axes perpendiculaires. Le premier se confondait avec la rue ou boulevard principal qui était la route d'Oran à Ain-El-Arba. C'était l'axe principal, la route était relativement large et parfaitement goudronnée. C'est là que passait anciennement le Bou-You-You. On pouvait y voir encore et bien longtemps les rails devenus inutiles. Des deux côtés, de larges trottoirs où poussaient des ficus régulièrement espacés aux troncs blanchis à la chaux et dont le feuillage était taillé au carré. Cette rue devait mesurer environ 1,5 km de long. Au-delà des trottoirs, de part et d'autre, des maisons, très souvent de simples rez-de-chaussée.

Le second axe qui la coupait en son milieu était beaucoup plus étroit mais plus long (2 à 3 km) et longtemps il ne fut pas goudronné mais seulement empierré. Il partait du pied de la montagne au niveau de chez Carlos (anciennement chez Pellos) où l'on pouvait traverser la rivière à gué pour aboutir au cimetière en direction de la plaine.

Le Bouyouyou

C'était le fameux "*Bouyouyou*" qui assurait une fois par jour la ligne Hammam-Bou-Hadjar / Oran et retour. Un petit train à vapeur qui desservait les gares ou dessertes de Oran- La Sénia – Valmy – Facorro – Arbal - Saint Maur- Le Khémis- Oued Sebbah- Ain-El-Arba- Hammam-Bou- Hadjar.

Ce joyeux *Bouyouyou* nous a quittés en avril 1949 pour céder la place aux cars plus rapides, plus modernes, plus confortables, moins coûteux et plus pratiques car plus nombreux à circuler dans la journée.



L'arrivée du Bouyouyou en gare d'Hammam-Bou-Hadjar (en 1912)



-Son dernier voyage en avril 1949-

Le village de SAINT-MAUR fut électrifié en 1951 seulement !

1951 : une grande date pour le village de Saint-Maur. Jusque là nous n'avions pas l'électricité. On s'éclairait à la chandelle ou à l'aide de lampes à pétrole ou à acétylène ! Qui se souviens des études du soir à l'école où chaque élève était obligé de venir surtout l'hiver où la nuit tombe vite avec une petite lampe "Pigeon" qu'il déposait sur la table devant lui.

Depuis quelque temps déjà, on parlait au village de cette révolution car c'en fut une. Tous les villages alentour avaient eu droit à la fée électricité. Pour certains, Valmy, Ain-El-Arba, depuis très longtemps, 15 ou 20 ans. SAINT-MAUR petit village

oublié par nos administrateurs resta longtemps une exception. On avait déjà une eau non potable, on fut connu également pour nos dîners aux chandelles ! (extrait du livre « Baptiste Carillo »)

■ ■ MONUMENTS aux Morts ■ ■

Le relevé n°57176 mentionne **19 noms de soldats** "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ BEDEREDDINE Kaddour (mort en 1916) – BEL Augustin (1917) – BENADDI Jacob (1914) – BENDJELLAL Abdelkader (1918) – BOUROUFALA Ghalem (1914) – DEROUCHE Mohamed (1916) – GARCIA Bernard (1917) – HASSANA Bouziane (1917) – KENDOUCI Mekdir (1919) – MECHNOUNA Terki (1916) – MENJOU (Edouard (1916) – NADJI Bouchouicha (1916) – ORTOLA Jacques (1914) – ORTOLA Jacques (1916) – ROUSTAN Adrien (1915) – ROUSTAN Cyrille (1914) – SALAH Djelloul (1918) – VEYRON Louis (1915) – ZEKKOURA Beloufa (1914).

Une pensée toute particulière dédiée à Paul BIRBES, porté disparu le 13 juin 1962. ■ ■

Le cimetière de Saint-Maur :

Le cimetière se trouvait situé sur la route de la plaine en direction de la Sebkha à environ 1 km du village. Clos de murs et fermé par un portail en fer. A l'indépendance du pays, il fut comme la plupart des cimetières d'Algérie l'objet de vandalisme, de vols et de profanation ; plus particulièrement le carré réservé aux israélites. Plusieurs chapelles ou caveaux furent totalement ou en partie détruits. Les tombes éventrées et inondées laissaient apercevoir des ossements. En 1966, nous avons pu avec l'aide de la municipalité dont le maire était Ahmed Rahila et le secrétaire général de la mairie, Lakhdar Medjahed et trois amis d'Ain-El-Arba (Cheikh Mankour, Abdelkader Belgaid et Mérino) qui se chargèrent des travaux, entreprendre la restauration et refermer ainsi les tombes saccagées. Tous cinq d'ailleurs regrettaient ce qui s'était passé et considéraient comme une honte « hasma ! » le fait d'avoir profané un tel lieu. C'est avec un total dévouement qu'ils entreprirent de réparer l'outrage. On sait que, après notre départ, tout près du cimetière, s'était rapidement élevé un bidonville hébergeant des populations qui venaient de la montagne et que plusieurs couvercles de cercueils avaient servi de portes tout simplement aux nouvelles habitations ! Ce fut probablement l'une des raisons de ces vols et de ces destructions.



St Maur : le cimetière en mai 1973

Un grand remerciement à Monsieur Jean-Paul VICTORY qui nous a permis de réaliser l'INFO de son très cher village.

ET si vous souhaitez en avoir plus sur SAINT-MAUR, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?dpt=9352&lettre=S>

http://ainfranin.pagesperso-orange.fr/souvenirs_Oran.htm

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/categorie-origines/origines-espagne/28-les-espagnols-au-maghreb>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

Merci à l'Echo d'Oran n° 297 et l'article d'Edouard MENJOU concernant le village de Saint-Maur.



L'hôtel du courrier plus tard le café Faïque Valéro (1921)

2/ Jules du Pré de SAINT MAUR



Jules Du Pré de Saint-Maur



Blason réalisé par Jean Paul FERNON

Jules du PRE de SAINT MAUR, issu d'une famille de noblesse de robe ayant donné de grands commis à la monarchie française, suit à titre privé en 1844 l'état-major du général de Lamoricière. Séduit par les lieux, il pense demander une

concession près de Mansourah, ce dont on le dissuade, et sollicite finalement en 1845 une concession de 1.200 ha à Arbal, au sud de la grande Sebkha, qu'il obtient en 1846. En 1853, date où son exploitation agricole reçoit le titre officiel de ferme-modèle, 450 ha sont défrichés, 2 500 arbres ont été plantés. Par la suite seront expérimentés au domaine d'ARBAL l'acclimatation du coton et de la cochenille. Jules du Pré de Saint Maur fourmille d'idées d'aménagement agricole, mais ses projets d'irrigation de la plaine de l'Habra et d'exploitation de la plaine de la Macta le mettent aux prises avec l'administration militaire. Mort à Oran en 1877, il est inhumé dans la chapelle qu'il avait fait édifier à la ferme d'Arbal.

Extrait du livre « Jules Du Pré de Saint-Maur 1813-1877 » de M. Roland Villot edit.1954 : « Né le 23 septembre 1813 à Saint-Jean-des-Guéréts, dans l'antique manoir de Launay-Quinart, qui dressait haut ses tourelles près de Saint-Malo, Jules François Joseph Du Pré de Saint-Maur était issu d'une des maisons les plus anciennement nobles du royaume. La devise de M. de Saint Maur était : « Perire potest, timere nescit ». Elevé dans la religion chrétienne, Jules Du Pré de Saint-Maur souhaite très vite venir en aide aux pauvres. En 1855, à la mort de sa mère à laquelle il est très attaché, et pour surmonter son immense douleur, il se tourne vers la religion et voyage beaucoup : Allemagne, Suède, Russie, la Laponie, en Terre sainte, la Palestine, l'Egypte.

*De retour en France, l'un de ses amis, en 1844, le Commandant d'Illiers, qui se bat auprès du général Lamoricière l'engage à venir visiter l'Algérie aux immenses étendues incultes. Jules Du Pré de Saint-Maur débarque à Oran et suit à titre privé le maréchal de camp Juchaut de Lamoricière dans ses multiples déplacements. C'est là qu'il perçoit d'emblée la valeur latente de ces contrées. Jules Du Pré de Saint-Maur a le choix de s'installer soit du côté de Tlemcen (le *Pomaria* des Romains) riche région où l'eau ne manque pas et au climat relativement clément ou plus près d'Oran à Arbal, l'antique *Regiae* site connu également des Romains pour sa situation au carrefour de routes et où coulait une petite source d'eau douce. Les terres avoisinantes étaient certes moins riches que la région tlemcénienne. C'est pourtant sur ARBAL que se fixa son choix !*

Avec l'aide de Dieu, il va tenter l'aventure de sa vie. Les obstacles ne manquent pas. Vaincre la nature africaine, subir son climat inclement, rompre avec les habitudes du bien-être ancestral, lutter contre les chacals et les hyènes qui viennent tous les soirs rôder autour de leur campement osant s'attaquer aux troupeaux. La sécurité est encore loin d'être établie et les voleurs et maraudeurs ne manquent pas. Pourtant ses plus grands ennuis et obstacles viendront de l'administration française et tout d'abord des Bureaux Arabes institution française chargée d'aider les Arabes menacés d'expropriation. A chaque fois que M. de Saint Maur voulut agrandir le domaine, ou capter de nouvelles sources d'eau en déroutant une partie de celle qui coulait dans les rares oueds (Tamtrayah, Tamzourah,...), il rencontra de fortes oppositions et il dut faire appel à toute son énergie pour l'emporter. Il comptait de nombreux amis et protecteurs à Paris à qui il rendra plusieurs fois visite pour obtenir leur aide... Il compte pour réussir sur sa compagne Clémence de Laussat qu'il épouse le 26 avril 1846. Clémence appartient à une grande famille béarnaise. Ils eurent six enfants presque tous nés à Arbal.

Leur premier souci lorsqu'ils s'installèrent à Arbal sous des tentes fut de construire en dur une chapelle dont l'autel fut édifié avec des pierres romaines trouvées dans les ruines toutes proches. Le maître-autel était constitué par un magnifique monolithe qui avait probablement servi de pierre tombale à un édile, procureur ou bienfaiteur de Regiae, cette petite ville romaine qui si l'on en juge par la qualité et le nombre des pierres et marbres découverts sur place, devait occuper une situation de premier plan dans cette région. »



M. Jules Du Pré de Saint-Maur en visite en Algérie en 1845 avant de s'installer à Arbal.

Ordonnance N° 13449 du Roi Louis Philippe à la date du 25 novembre 1846 et faisant concession au sieur Dupré de Saint-Maur (Jules) de 940 hectares à prendre sur la Propriété domaniale dite Agbeil située à vingt-sept kilomètres de la ville d'Oran.

« A Saint-Cloud, le 25 novembre 1846.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, Salut.

Vu nos ordonnances du 21 juillet 1845, sur les concessions en Algérie, et du 9 novembre même année, sur le domaine ;

Sur la proposition de notre ministre secrétaire d'état de la guerre, nous avons ordonné ce qui suit :

Art.1^{er} : Il est fait concession au sieur Dupré de Saint-Maur (Jules), propriétaire à Paris, de neuf cent quarante hectares de terre à prendre sur la propriété domaniale dite Agbeil, située à vingt-sept kilomètres de la ville d'Oran, telle qu'elle est désignée au plan annexé à la présente ordonnance

Art.2. Cette concession est faite aux conditions suivantes :

1°) *Service d'une rente de 1 franc par hectare à partir du 1^{er} janvier 1850.*

2°) *Construction d'un bâtiment carré de 50 mètres au moins de côté, avec flanquements aux angles, susceptible d'une bonne défense, divisé en logements de maître, de fermiers et d'ouvriers, ainsi qu'en magasins, entourés de murs ou de fossés enveloppant une superficie de trois hectares.*

3°) *Etablissement sur la propriété, à titre de fermiers, de métayers ou de colons partiaires, de 20 familles de cultivateurs européens, dont la moitié au moins françaises, que le concessionnaire pourvoira de logements et d'un matériel d'exploitation en bestiaux et en instruments aratoires.*

4°) *Planter 30 arbres fruitiers ou forestiers par hectare tout en restant libre de les répartir à sa convenance sur la concession.*

5°) *Boiser les parties de la propriété non susceptibles d'être autrement cultivées.*

6°) *Creuser les canaux reconnus nécessaires pour l'assainissement.*

7°) *Clore les terres concédées par des fossés ou des haies vives.*

Art.3. Ces obligations devront être accomplies, sauf empêchement de force majeure, dans le délai de 5 ans à partir du 1^{er} janvier 1847, et par cinquième au moins chaque année.

Art.4. Le concessionnaire jouira des eaux qui existent sur les terres concédées, sans pouvoir s'en prétendre propriétaire et conformément aux règlements existants ou à intervenir sur le régime et l'usage des eaux en Algérie.

Art.5. Pendant 10 ans à partir de l'époque où la concession aura été déclarée définitive, il abandonnera, sans indemnité, les terrains dont l'administration aura besoin pour l'ouverture des routes, des canaux d'irrigation et de dessèchement.

Art.6. Tant que la concession n'aura pas été déclarée définitive, le sieur Du Pré de Saint-Maur ne pourra l'aliéner en tout ou en partie, ni l'hypothéquer, sans l'autorisation spéciale de notre ministre secrétaire d'état à la guerre.

Art.7. Le concessionnaire entretiendra continuellement à Agbeil au moins 25 hommes armés.

Art.8. En cas d'inexécution dans les délais déterminés de tout ou partie des conditions sus énoncées, il y aura la résolution de tout ou partie de la présente concession, suivant les faits constatés.

Cette résolution sera prononcée le cas échéant, conformément aux dispositions de notre ordonnance du 21 juillet 1845.

Art.9. Les contestations auxquelles pourra donner lieu la présente concession seront jugées administrativement, sauf recours à notre ministre secrétaire d'état de la guerre.

Art.10. Notre ministre secrétaire d'état de la guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait à Saint-Cloud, le 25 novembre 1846

Signé LOUIS-PHILIPPE

Par le Roi : le Pair de France, Ministre Secrétaire d'état de la guerre.

Signé A. DE SAINT-YON »

3/ ORAN : De plus en plus de vieillards retrouvés morts en état de décomposition avancé : Quelle prise en charge pour les personnes du 3^{ème} âge ?

Avec l'urbanisation de plus en plus croissante et face à la montée des valeurs d'indépendance, le concept de famille élargie a de plus en plus de mal à se maintenir. Depuis quelques temps déjà, le phénomène de l'exclusion et l'isolement fait son chemin chez nous. Les personnes âgées sont les premières concernées. Plusieurs cadavres de personnes âgées ont été découverts, ces derniers jours, à Oran.

Durant les deux derniers mois, une dizaine de personnes, âgées entre 60 et 75 ans, ont été découvertes mortes et en état de décomposition très avancée. Ces personnes ont été retrouvées dans leurs maisons. Pas loin de jeudi dernier, un sexagénaire a été découvert mort dans sa maison à Benfréha. Comme lui, ils sont nombreux à vivre seuls et mourir seuls, sans que personne ne s'en rende compte. Ces personnes sont victimes de l'isolement. Délaissés par leurs enfants, abandonnés par leurs familles, les vieillards peuvent s'éteindre dans la solitude de leurs appartements, jusqu'à ce qu'un voisin donne l'alerte. La découverte fortuite de corps de personnes âgées en décomposition n'est pas rare. Ce genre de situation illustre le désengagement familial des enfants envers leurs ascendants dépendants et se multipliera dans les années à venir. Ainsi, hormis de rarissimes individualités en mesure de s'assumer tant bien que mal jusqu'à leurs derniers jours, la population vieillissante s'identifiant aux plus démunis de la société, des laissés pour compte, n'échappant guère aux maladies chroniques et la non voyance, de handicap et de poly-handicap, ne peuvent espérer mourir dignement. Le premier facteur qui justifie cela est la montée démographique du grand âge. Le vieillissement de la population est un phénomène qui n'épargne pas l'Algérie.

Ce dernier connaît même une évolution notable dans le pays où le nombre des personnes âgées augmente d'année en année. Le 3^e âge est considéré comme un fardeau pour la famille et toute la société, et la prise en charge d'une personne âgée dépendante est une tâche assez lourde. Les restrictions du temps libre sont difficiles à vivre par les « aidants » et peuvent affecter la vie conjugale, surtout lorsque les aidants sont les enfants des personnes prises en charge. La situation se complique encore plus lorsque les limites de la vieillesse sont atteintes: démence sénile et incontinence. La famille reste encore le moyen le plus efficace pour soutenir les personnes âgées. Cette vérité n'est plus l'apanage des pays en développement. Le fait d'envoyer ces personnes dans des établissements spécialisés était souvent perçu comme un échec...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5204063>

NDLR : Impensable il y a seulement 50 ans ...

4/ Alicante Inauguration sur le port, face à la Méditerranée (Source Mr Luc LARGE – Auteur Manu GOMEZ)

Samedi 4 octobre à Alicante (Espagne).

Inauguration sur le port, face à la Méditerranée et à l'Algérie, d'une magnifique statue, de 2,3 mètres de hauteur, réalisée par Toni Mari Sart. Elle représente un habitant d'Alicante ouvrant ses bras pour accueillir un « *Pied-Noir* » débarquant d'Oranie avec son maigre bagage. (Cliquez svp sur ce lien : <http://algerazur.canalblog.com/archives/2014/09/28/30669091.html>)

Cette manifestation sera un grand succès et l'occasion de prouver aux Alicantinos et Alicantinas que la reconnaissance des « Pieds-Noirs » sera éternelle parce qu'ils n'oublieront jamais !

52 ans plus tard, il est nécessaire de rappeler que plus de 30.000 « Pieds-Noirs », « colons » qui, génération après génération ont construit l'Algérie Française et pour la grande majorité d'origine espagnole ont choisi de rejoindre l'Espagne plutôt que la France métropolitaine. Heureuse a été leur décision car ils ont été reçus par les espagnols comme leurs enfants, leurs frères, leurs familles.

Je me trouvais sur ce même port d'Alicante en juin 1962, envoyé spécial de mon journal « *L'Aurore* », et j'ai eu le privilège d'assister à leur débarquement et d'apprécier comment les Alicantinos et Alicantinas leur ont ouvert leur cœur et leur maison.

Un mois plus tôt je me trouvais à Marseille et le spectacle était totalement différent.

Voilà l'accueil de la France métropolitaine !!!

En France, à Marseille, donc « *chez nous* », des centaines de familles couchaient dans les rues et sur la place de l'Opéra, sur des couvertures jetées à même le sol, sous les regards méprisants, pour ne pas dire haineux, de la majorité des marseillais, avec des dockers qui jetaient les maigres containers à la mer et dérobaient tout ce qui avait un peu de valeur et, surtout, de l'accueil « *chaleureux* » du maire, le bafouilleur Gaston Defferre : « *Je ne les recevrais pas ici. D'ailleurs nous n'avons pas de place. Rien n'est prêt. Qu'ils aillent se faire pendre où ils voudront ! En aucun cas et à aucun prix je ne veux des "Pieds-Noirs" à Marseille. Français d'Algérie allez-vous faire réadapter ailleurs. Il faut les pendre, les fusiller, les rejeter à la mer. Jamais je ne les recevrai dans ma cité. Qu'ils quittent Marseille en vitesse* »

Organisée par « La maison de France » d'Alicante sous le parrainage de la Mairie d'Alicante.
Merci à l'Espagne, merci à Alicante.

BON WEEK-END A TOUS

Jean-Claude ROSSO